L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

GÉRANT 78 rue de l'Hôpital

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 1ER AOUT.

FEUILLETON.

LE ROI MISERE

PAR

M. PAUL SAUNIÈRE.

DEUXIEME PARTIE.

V

CE QUE GABRIELLE VOULAIT FAIRE A MORT-MARTRE.

(Suite.)

— René..... murmura t-elle. René..... où donc m'a-t-il entendu ce nom ?

Elle parut interroger péniblement son souvenir.

— Borval, reprit-elle..... Borval..... non, je ne connais pas.

De son côté, le jeune peintre qui s'était levé, ne quittait pas des yeux l'infortunée.

— Oublient-ils comme tout-cela! demanda-t-il à voix basse.

— Genevière, répondit le docteur sur le même ton.

— Et pas d'autre nom!

— Non, on ne moins nous n'avons pas pu le connaître.

— Oh! c'est étrange! Et René, dont le regard fouillait les traits de la malade, il me semble que j'ai déjà vu cette femme.

— Vraisemblablement, répondit le docteur. Où l'Combien y a-t-il de temps?

— Je ne sais..... Je ne sais plus.

— Cherchez bien. Le moindre indice nous serait d'un puissant secours.

René consultait en vain sa mémoire, pendant que le docteur observait tour à tour le folio et l'artiste, et que Gabrielle interrogée n'osait faire un mouvement.

— Non, dit enfin le jeune peintre, j'ai beau chercher..... Je dois le jouer de quelque rencontrée..... Je ne me rappelle pas.....

— Et ce pas au Havre? C'est là que vous avez été élevé, je crois? demanda la jeune fille.

— En effet..... c'est peut-être là..... Elle y a donc habité?

— C'est dans les environs du Havre qu'elle a été rencontrée par la femme du saltimbanque qui spéculait sur son malheur. Il est probable qu'elle a demeuré dans cette ville, car ce nom revient souvent sur ses lèvres.

— C'est possible, fit René, mais mes souvenirs sont trop vagues pour que je puisse rien préciser.

— Vous aije dit, reprit Gabrielle, que le jour n'avait jamais vu, est venu ici et m'a prié de faire pour lui deux tableaux. C'est celui qui m'a donné d'avance les mille francs que nous additionnions tout à l'heure. Il m'a demandé si j'avais été malade quelques travaux pour le compte de l'Etat, et, comme je m'en défendais :

— Cela peut venir, m'a-t-il répondu.

— Et c'est vrai, ajouta Lasserre, comme le nomme cet individu?

— Je le lui ai demandé, mais il m'a répondu qu'on ne pouvait se rappeler rien, qu'il n'habitait pas Paris.....

— Et les tableaux que vous devez lui faire? interrogea le docteur.

— Il viendra les chercher lui-même, m'a-t-il assuré.

— Au diable, alors! fit vivement Lasserre. Vous êtes bien bon de vous tourmenter. Allons! mes félicitations sincères. Je m'en vais, vous m'avez retenu trop longtemps.....

— C'est votre faute. On ne vous voit plus.....

— Non. C'est la faute de mademoiselle Lacour. Elle m'avait si bien recommandé le secret vis-à-vis de vous, que je tremblais de le trahir en venant ici, mais aujourd'hui que vous êtes au courant, je ne me sens plus à l'aise. Quelle idée a-t-elle que cependant de vous mener voir cette malheureuse créature?

(*A continuer.*)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*, Samedi matin, 1er août 1868.

Le temps, hier, a été comme les jours précédents, clair et sombre alternativement, avec pluie par intervalles. Nous aurons probablement le même temps jusqu'à la pleine lune, c'est-à-dire, jusqu'à lundi prochain. Il y a un très peu d'activité sur les quais des deux districts, et les quelques bateaux qui arrivent sont à peine lestés.

Il n'arrive : le Grey Eagle, de Bayou Sara; le Richmond, de la Rivière Rouge; le Madison, de Trenton; le Hasty Gilmore et le Flicker, de Bayou Lafourche; et l'Aloe, du bas de la côte.

Sont partis : le National, pour Bayou Sara; le Hasty Gilmore, pour Bayou Lafourche, et le Brown, pour le bas de la côte.

Les rivières Arkansas, White, Rouge et Ouachita continuent à baisser. A St Louis, le 30 du courant, le fleuve baissait. A Louisville, à la même date, l'Ohio était stationnaire avec 46 pouces; il est dans le canal. Le temps était clair et chaud.

Le GREY EAGLE pour BAYOU SARA.— Ce bateau part ce matin à 10 heures. Les passagers trouveront à bord de ce bateau une confortable cabine, une table des mieux servie et des officiers aussi affables que prévenants. Nous les engageons à ne pas manquer une aussi bonne occasion.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE LA

Compagnie d'Assurance

Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868.

Primes d'assurances, dans l'année. $238,122 52
Primes de mer " " 94,052 88
Primes de rivières " " 177,564 83
$509,739 23

Total des primes.....$447,854 23
Pertes payées et l'incendie, payées et réalisées.....$ 39,500 63
Pertes de mer.....67,974 00
" rivières.....45,572 47
Taxes payées.....26,619 34
Les dépenses, y compris les frais de bureau, etc.....90,165 30
Payé : intérêts, primes remboursées, frais généraux, accompte, etc.....67,649 00
$336,919 13
Balance net.....$51,355 1

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets recevoir.....$ 37,454 36
Prêt sur bonds et hypothèques.....60,543 35—106,837 69

En caisse.....$104,577 34
Prêts garantis par actions sur demande.....65,000 00—$167,577 34

Prêts garantis par actions à terme.....$11,300 00
Propriétés foncières.....75,000 00
Scrip d'autres compagnies et comptes de scrip.....45,862 49—$131,372 4

Bons consolidés de la ville.....$30,000 00
Bons de la ville.....20,500 00
Actions de Banques et autres.....136,327 17—$233,517 17

Coupons sur bons de la ville, échus.....$ 6,490 00
Du pour primes et au prorata de perception.....61,839

$779,814 6

La Compagnie possède également :

Bilets compagnies, actions et bons.....$ 636,363
Compte de scrips forfaits.....7,399
Intérêts non réclamés.....$7,800 25

Les tableaux qui précèdent ont une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 23 mai 1868.

PARIS CHILDRESS,

Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

La Compagnie payera un intérêt de 5 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, sur porte des certificats d'intérêt non encore payés. Les Directeurs entendent ne dividende-scrip de trente-neuf et un tiers pour cent sur le montant des dites primes ayant droit au scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé sur portage, à partir du 1er juin 1868, sur les scrip d'intérêts sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

JOHN WATTS, C. T. BUDDICKS,
SAMUEL S. NEWMAN, F. E. FOLEY,
WM. HOWARD, A. G. CAHEN,
F. RIGNY, A. THOMPSON,
JOHN PERLTER.

Mon 6 juillet—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868.

Primes sur risques d'incendie.....$110,120 22
" " de navires.....27,314 14
" " de rivières.....32,941 48
Risques non expirés le 30 avril 1867.....35,941 91
$206,325 42

En moins, primes remboursées.....4,750 19

Montant des primes.....201,586 68

Pertes payées dans l'année.....
Pertes payées sur risques d'incendie.....$104,577 34
Prêts garantis par actions sur demande.....65,000 00—$167,577 34

Prêts garantis par actions à terme.....$11,300 00
Propriétés foncières.....75,000 00
Scrip d'autres compagnies et comptes de scrip.....45,862 49—$131,372 4

Bons consolidés de la ville.....$30,000 00
Bons de la ville.....20,500 00
Actions de Banques et autres.....136,327 17—$233,517 17

Coupons sur bons de la ville, échus.....$ 6,490 00
Du pour primes et au prorata de perception.....61,839

$779,814 6

La Compagnie possède également :

Billets compagnies, actions et bons.....$ 636,363
Compte de scrips forfaits.....7,399
Intérêts non réclamés.....$7,800 25

Les tableaux qui précèdent ont une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce troisième jour de mai 1867.

S. MAGNER, notaire public.

Paroisse d'Orléans,

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 23 mai 1868.

PARIS CHILDRESS,

Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

La Compagnie payera un intérêt de 5 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, sur porte des certificats d'intérêt non encore payés. Les Directeurs entendent ne dividende-scrip de trente-neuf et un tiers pour cent sur le montant des dites primes ayant droit au scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé sur portage, à partir du 1er juin 1868, sur les scrip d'intérêts sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

A. E. Sadler, A. Chiapella, L. F. Generes,
L. Moulor, W. E. Schmidt, R. W. Adams,
C. Cahn, S. Haley, J. J. Fernandez,
A. Coucha, J. J. Seligmann, P. L. Millaudon,
J. Goldsmith, V. Burthe, C. Blanchin.

14 mai—1m

Compagnie d'Assurance Germania.

LES 18 du courant, à l'assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie, les membres dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

G. L. L. Mayer, H. Zschocher
D. Michel, G. H. Kerstendick,
Fred del Bondio, Chs. Bendix,
A. Eimer Sader, Chs Loeffler,
E. A. Laving, J. F. Kraus,
Thomas Schorr, Louis Schwarz,
August Kuenig, George Merz,
H. Blesse, C. J. Forster,
A. Marks, S. Friedlaender
J. Kluppe, W. Goldenberg,
J. F. Wackerling, C. Paduch,
Chs Meier, F. M. Ziegler.

A l'unanimité, des Directeurs, M. D. Michel Vice-Président; M. F. Del Bondio Secrétaire; Louis Inspecteur.

Nouvelle-Orléans, le 28 avril 1868.

28 avril—1 m EMILE MAIER, Président de la Cie

CHARLES SMITH vs JOHN GAUCHE, Jr.

ETAT DE LA LOUISIANE, District de la Nouvelle-Orléans, No 38,318—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI vingt-deux courant 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Trois terrains situés dans le Premier District de cette ville, bornés, chacun, de trente pieds de front sur la rue Carondelet (autrefois Apollo) St-Charles (autrefois Nayades) Tremoulet et Delpomdas, et ayant chacun une profondeur de vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre pieds, ces terrains ayant les dimensions suivantes, savoir :

Le premier, mesurant vingt-huit pieds cinq pouces de front sur la rue Tremoulet, sur une profondeur de vingt-trois pieds, et le troisième, mesurant vingt-sept pieds de front sur la rue Delpomdas, sur une profondeur de vingt-quatre pieds, ces terrains ayant ensemble une contenance de quatre mille cent soixante-dix-sept pieds carrés, et étant bornés, en outre, du côté du Nord, par le terrain de Mme Veuve Rayon et Sœurs, du côté du Sud, par le terrain de Mme Veuve Rayon et Sœurs, du côté de l'Est, par le terrain de Mme Veuve Rayon et Sœurs, et du côté de l'Ouest, par le terrain de Mme Veuve Rayon et Sœurs.

Ledit terrain mesure vingt-sept pieds de front sur la rue Carondelet, sur une profondeur de vingt-trois pieds, et appartient à Mme Veuve Rayon et Sœurs, en vertu d'un acte de vente, reçu par Me Jules Hoeck, notaire public, en date du 24 décembre 1864.

Ledit terrain mesure vingt-sept pieds de front sur la rue St-Charles, sur une profondeur de vingt-trois pieds, et appartient à Mme Veuve Rayon et Sœurs, en vertu d'un acte de vente, reçu par Me Jules Hoeck, notaire public, en date du 24 décembre 1864.

Ledit terrain mesure vingt-sept pieds de front sur la rue Tremoulet, sur une profondeur de vingt-trois pieds, et appartient à Mme Veuve Rayon et Sœurs, en vertu d'un acte de vente, reçu par Me Jules Hoeck, notaire public, en date du 24 décembre 1864.

Ces terrains sont en outre, au nord, par le mur de la "Crescent Township Line" qui transporterait les personnes de la Nouvelle-Orléans à Carrollton, et, au sud, par le chemin de fer de Jackson, partant de la Nouvelle-Orléans, et ayant pour but de relier le Mississippi Steamship Company, du Nord à la rue de la Levée, au Sud, au bureau du Chemin de Fer Illinois Central, à Cairo.

WM. HIGHIE,
Surintendant général à Chicago.
W. F. JOHNSON,
Agent général pour les Etats-Unis.

Agent pour les passagers, au Sud, à la Nile-Orléans.

7 juin—2 m

Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord

UN convoi de passagers part, tous les jours, à 6 h. 30 de la Nelle-Orléans et vile avec des convois allant à Vicksburg à 1 Meridian. Il en relie aussi un autre à 6 h. du matin de fer Mississippi Central allant au Nord et à l'Est.

Des convois partent de Vicksburg, tous les jours, à 6 h. du soir, et arrivent à la Nelle-Orléans, vers 7 h. du matin, sauf le Samedi, où ils partent à 6 h. du soir et arrivent à la Nelle-Orléans à 7 h. du matin.

Les convois partent tous les jours (excepté les dimanches) à 6 h. 40 A. M.

J. S. WILLIAMS,
Surintendant général,
ED. WARD,
Agent général pour les passagers,
JAMES TONGE,
Agent général pour le frêt.

21 mai—3m

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nile-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE GRAND CHEMIN DE FER DE LA NELLE-ORLÉANS, des Opelousas et de l'Ouest, dans la Louisiane, dans l'affaire et demeure à Geo. W. Avery, et devant sherif et par lui à moi transférés, se procédera le LUNDI, tous août 1868, à 10½ heures A. M., en face de son entrepôt, rue Rampart, entre celles Royale et Bourbon des Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Ensemble avec toutes les améliorations qu'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Robert Patterson et Wm. C. Patterson, notaire public en cette ville, en date du 1 mai 1866.

Ledit terrain mesure trente pieds de front sur la rue Rampart, sur une profondeur de trente pieds, et appartient à Mme Veuve Rayon et Sœurs, en vertu d'un acte de vente, reçu par Me Jules Hoeck, notaire public en cette ville, en date du 1 mai 1866.

Ledit terrain mesure vingt-sept pieds de front sur la rue Rampart, sur une profondeur de trente pieds, et appartient à Mme Veuve Rayon et Sœurs, en vertu d'un acte de vente, reçu par Me Jules Hoeck, notaire public en cette ville, en date du 1 mai 1866.

Ledit terrain mesure vingt-sept pieds de front sur la rue Rampart, sur une profondeur de trente pieds, et appartient à Mme Veuve Rayon et Sœurs, en vertu d'un acte de vente, reçu par Me Jules Hoeck, notaire public en cette ville, en date du 1 mai 1866.

Ces terrains sont en outre, au nord, par le mur de la "Crescent Township Line" qui transporterait les personnes de la Nouvelle-Orléans à Carrollton, et, au sud, par le chemin de fer de Jackson, partant de la Nouvelle-Orléans, et ayant pour but de relier le Mississippi Steamship Company, du Nord à la rue de la Levée, au Sud, au bureau du Chemin de Fer Illinois Central, à Cairo.

WM. HIGHIE,
Surintendant général à Chicago.
W. F. JOHNSON,
Agent général pour les Etats-Unis.

Agent pour les passagers, au Sud, à la Nile-Orléans.

7 juin—2 m

Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains,

STEAMERS entre HAMBOURG ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Par la voie de Havre et de la Havane.

ALLEMANNIA,	2000 tons.	Capt. W. Barden.
BAVARIA,	2400 "	" J. Meyer.
BORUSSIA,	2600 "	" H. C. Framan.
CIMBRIA,	2000 "	" F. H. Haack.
GERMANIA,	2000 "	" H. F. Schumann.
HAMMONIA,	2000 "	" E. Sieg.
SAXONIA,	2000 "	" E. E. Kerr.
TEUTONIA,	2000 "	" J. A. Sorensen.
HELGOLIA (new),	2800 "	" H. Eahrs.
WESTPHALIA (new),	2800 "	" H. Tonnemann.

JOURS DE DEPART.

De Hambourg. Du Havre. De la Nile-Orléans.

Saxonia, 1er oct. 4 octobre. Vera le 10 novembre.
Bavaria, 1er nov. 4 novembre. Vera le 10 décembre.
Teutonia, 1er déc. 4 décembre. Vera le 10 janvier 1869.

Les autres steamers seront nommés plus tard.

Les steamers de la ligne de la Nile-Orléans, partant de Hamburg, feront escale au Havre, où il est possible qu'ils touchent à la Havane. Partant de la Nile-Orléans, ils s'arrêteront à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE :

De Hamburg à la Nile-Orléans :

Ire cabine, tbs'ers de Frans.....$200
Mes " " 150
Entrepont " " 85

De la Nile-Orléans à Hamburg :

Ire cabine.....$ 65 } en or
Entrepont.....$ 35 }

De la Nile-Orléans à la Havane.

Ire cabine.....$ 50 } monnaie courante
Entrepont.....$ 30 }

Des certificats de passage payés d'avance, de Hamburg à la Nile-Orléans sont émis ici.

Pour des informations, s'adresser à :

WILLIAMS, RUPERT & CO.,
Agence générale, 53 de Carondelet;
MAURY & Co,
Agens pour le passage, 181 de la Rue Commune;
DE ERDMANN
A la Havane.

Les Agents généraux pour les passagers sont MM. C. S. RICHARD & SONS, 4 Barclay street, New-York.

10 juillet—

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

COMPORTEMENT à la chaîne, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente.....$ 919,804 40
Sur les risques de mer.....$ 308,734 17
Sur les risques de rivières.....$ 95,905 66

Total $1,324,442 23

En moins : Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868.....$ 323,447 40
Primes remboursées.....$ 22,771 07

$346,218 47

Montant net des primes le 31 mai 1868.....$981,864 15

Pertes payées :

Sur les risques d'incendie.....$271,726 29
Sur les risques de mer.....$ 175,000 00
Sur les risques de rivières.....$ 45,839 25

Total.....$ 492,565 54
Réassurances, Dépenses, Frais et Pertes, moins intérêt.....$ 174,292 04 — $318,274 50

Balance net.....$ 677,589 65

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriété foncière.....$ 180,617 97
Billets garantis par hypothèques.....$95,077 28
Billets garantis par nantissements.....$8,347 28
En caisse.....$28,076 34
Actions de banques et de chemin de fer.....$94,200 00
Primes en voie de perception.....$9,365 6
Bons de la ville.....$8,000 00
Effets à recevoir.....$37,354 79
Scrips de Compagnies d'Assurances.....$9,285 00
Actions "Dry Dock Valletta".....$5,000 00
Actions de la Prairie "Lavon Bloom".....$3,000 00
Actions "Marine Dry Dock".....$2,000 00
Actions "Merchant's Exchange".....$1,000 00
Actions "Lightering & Wrecking Co".....$1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins Co.....$800 00
Bons de l'Etat Louisiane.....$1,000 00

Total.....$1,095,414 10

En moins : Intérêts non réclamés et intérêts à payer au juillet prochain.....$101,365 10
25 pc de scrip de 1839 payable en juillet.....70,025 70
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868.....$30,340 00

$201,730 80

Actif net.....$1,067,843 30

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.

PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans

Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868

PARIS CHILDRESS,

Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

COMPORTEMENT à la chaîne, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente.....$ 919,804 40
Sur les risques de mer.....$ 308,734 17
Sur les risques de rivières.....$ 95,905 66

Total $1,324,442 23

En moins : Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868.....$323,447 40
Primes remboursées.....$ 22,771 07

$346,218 47

Montant net des primes le 31 mai 1868.....$981,864 15

Pertes payées :

Sur les risques d'incendie.....$271,726 29
Sur les risques de mer.....$175,000 00
Sur les risques de rivières.....$45,839 25

Total.....$ 492,565 54
Réassurances, Dépenses, Frais et Pertes, moins intérêt.....$174,292 04 — $318,274 50

Balance net.....$677,589 65

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriété foncière.....$